



SECTEUR INTERPAROISSIAL DE MONTEUX et D'ALTHEN DES PALUDS

Paroisses Saint Jean-Baptiste et Saint Joseph

12, rue du Cloître, 84170 Monteux (04.90.66.21.58)

Courriel : paroissesmonteuxalthen@gmail.com

Père Saulo de Tarso ROCHA C do CARMO, curé

(06.19.20.63.37/paroissesmonteuxalthen@gmail.com)

Père Rodrigo DOMINGUES, vicaire (06.46.10.24.85)

RIEN N'A BOUGE DEPUIS 1128 !!

UN RITUEL ANCESTRAL



Celui-ci commémore la fuite de Saint-Gens, chassé par ses compatriotes, et son retour triomphal dans son pays natal, qui lui témoigne, alors, reconnaissance et vénération. Selon un manuscrit de Claude Chauvet, archiviste départemental (1835-1891), les premières processions eurent lieu quelques années après sa mort, vers 1150, sous la forme d'une marche sacrée regroupant de très nombreux Montiliens et Montiliennes, qui accomplissaient à pied ces 18 kilomètres.

Le pèlerinage, sous sa forme actuelle, date, selon le même manuscrit, de 1671, date à laquelle fut fondée la confrérie de Saint-Gens à MONTEUX, dont les statuts furent déposés en 1677. Le cérémonial était le même qu'aujourd'hui, avec la différence qu'on ne portait, alors, que la bannière et la statue, qui n'était, à l'époque, qu'un buste. En effet, une délibération du conseil Municipal de MONTEUX du 16 juin 1777 avait décidé que « le buste de Saint-Gens sortirait, désormais, une année de la porte d'Avignon, la suivante de la porte-neuve »

QUI N'A JAMAIS CESSÉ, MÊME PENDANT LA RÉVOLUTION

La statue, telle qu'on la porte, aujourd'hui, a dû être réalisée vers 1800, probablement en 1817, année de la reprise officielle du culte. Le texte de Claude Chauvet précise :

« La Confrérie, canoniquement érigée dans l'église de MONTEUX, fit faire une statue (buste) de son Saint-patron pour être portée aux processions. Les prieurs voulant imiter la course que fit Saint-Gens lorsqu'il échappa des bras de sa mère, organisèrent la course qui a lieu encore, aujourd'hui, le 16 Mai. L'usage de faire courir la croix des Pénitents ne date que du rétablissement du culte »

Il faut savoir que le pèlerinage de Saint-Gens fut aboli par un arrêté du district de l'Ouvèze du 2 Mai 1792 et ne fut rétabli officiellement que par une délibération du Conseil Municipal de Monteux du 30 Juin 1816. Toutefois, le Saint n'a jamais cessé, durant cette période de 25 ans, d'être acheminé, par divers moyens, à l'ermitage. Telles sont la vie et l'histoire de notre Grand Saint-Gens qui protège le Comtat et la Provence et qui accomplit tant de miracles depuis 9 siècles, la célébration de sa fête à MONTEUX, ainsi que la signification et les origines de notre tradition. La source miraculeuse guérit les malades et les affligés : guérison de l'âme et du corps. Une multitude d'ex-voto l'atteste dans le sanctuaire de l'ermitage. Saint-Gens n'a jamais cessé, au fil des siècles, de faire tomber des pluies de grâces et de bienfaits sur ceux qui l'invoquent.

<https://www.saintgens.diocese-avignon.fr/Rien-n-a-bouge-depuis-1128.html>

Les gagners de la tombola de Pâques 2024 :

5eme : Mme TERRONES Monique ; **4eme**, Mr BERLENGUET Mael ; **3eme** Mr RODAILEC Nicolas ; **2eme**
Mme IMBERT Josette ; **1er** Mme CHAUVIRET Marie Josée

AGENDA DE CETTE SEMAINE

Du 25 mai au 02 juin 2024

Samedi 25 mai <i>(Mc 10, 13-16)</i>	17h00 Chapelet commenté – cantique traditionnel à l'église de Monteux. 18h00 Départ de la bannière et du Saint Gens pour l'Ermitage. 18h30 Messe à l'église de Monteux. <i>Int. +CLÉMENT Bona ; +CLÉMENT Lucien ; +FERRE Claude ; +BOURDON Monique ; +SCANDELMAYER Jeannine ; +DE FROMONT DE BOUAILLE Josseline ; +CHABRAN Maurice et défunts de la famille ; + CEBULA Denise.</i>
Dimanche 26 mai <i>Sainte Trinité – Année B</i> <i>Solennité</i> <i>(Mt 28, 16-20)</i>	05h00 Prière de Laudes à l'église de Monteux. 06h00 Départ du Christ vers l'Ermitage. 10h00 Sainte Messe au Sanctuaire de Saint Gens (<u><i>Pas de messe à Monteux et Althen</i></u>) 14h30 Départ vers Monteux. 17h30 Arrivée à la chapelle Notre-Dame des Grâces à Monteux. 18h00 Processions jusqu'à l'église de Monteux suivi du Panigérie en provençal.
Lundi 27 mai <i>(Mc 10, 17-27)</i>	09h00 Messe d'action de grâces à l'église de Monteux. Vénération des reliques
Mardi 28 mai <i>(Mc 10, 28-31)</i>	17h30 Chapelet et Messe à la Chapelle Notre Dame des Grâces de Monteux. <i>Int. Marthe et Albert CHABRAN et défunts de leurs familles</i>
Mercredi 29 mai <i>(Mc 10, 32-45)</i>	18h00 Messe à l'église de Monteux.
Jeudi 30 mai <i>(Mc 10, 46b-52)</i>	18h00 Messe à l'église de Monteux. 18h30 Heure Sainte à l'église de Monteux. 20h00 Partage Biblique à la salle paroissiale d'Althen.
Vendredi 31 mai <i>La Visitation de la Bienheureuse Vierge</i> <i>Marie – Fête</i> <i>(Lc 1, 39-56)</i>	18h00 Messe à l'église de Monteux. 20h00 concert à l'église de Monteux ;
Samedi 01 juin <i>S. Justin, martyr – Mémoire</i> <i>(Mc 11, 27-33)</i>	10h00 Althen Baptême Nina Font; et à 11h00 Baptême Andrea DE CECCO 11h00 Monteux Baptême Jules DEVAUX 18h30 Messe à l'église de Monteux. <i>Int. + GAUBERT Michel ; Pour les défunts des familles FLEURAT et BERNARD</i>
Dimanche 02 juin <i>Le Saint Sacrement – Année B</i> <i>Solennité</i> <i>(Mc 14, 12-16.22-26)</i>	10h30 Messe Solennelle du Saint Sacrement et premières communions à Monteux. Rassemblement au Parc Notre Dame pour le départ de la Procession. (<i>Pas de Messe à Althen</i>). Int. Pro Populo

PETITES INFOS SUR LA VIE PAROISSIALE

- 1/ Samedi 01/06, temps fort de préparation à la première communion au sanctuaire de Saint Gens ;
- 2/ Samedi 01/06 de 9h à 16h, Vide-Grenier au parc Notre-Dame. Renseignements et inscriptions au 06.99.47.21.78 ; Paiement à l'inscription : 10 Euros ;
- 3/ Dimanche 02/06. Solennité du Saint Sacrement et premières communions de nos enfants. Il n'y aura qu'une messe à Monteux à 10h30. Rassemblement au Parc Notre Dame pour le départ de la Procession.